

COMMUNE DE SAINT MICHEL LOUBEJOU

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02/05/2018

Etaient présents : Solange CANCES, Jean-François MOULENE, Martine BARNABE, Olivier PUECHMAUREL, Josiane BOUAT, Roman Borie, Isabelle MARQUIS-TASTA, Gérard CARSAC, Jean-Pierre MONS, Marie-France MOULENE-BLANC Etait absent : Guillaume GRANVAL

- Motion pour un réel partenariat avec les services de l'Etat :

Le 23 avril 2018, le conseil communautaire s'est réuni en session extraordinaire, le Président et des Vice Présidents ont fait part des relations difficiles avec les services de l'Etat.

En effet les services sont dans une posture de précaution accrue voire de blocage plus que dans un accompagnement positif de nos collectivités.

Ce dysfonctionnement a suscité une motion présentée au conseil communautaire qui l'a votée à l'unanimité.

En effet les élus communautaires de CAUVALDOR :

Demandent l'instauration d'un véritable dialogue de confiance et d'un partenariat constructif avec les services de l'Etat. Précisent que ce partenariat devra s'appuyer sur une méthode de travail clairement définie et élaborée conjointement.

Proposent, à compter du 5 mai 2018 et pour une durée indéterminée,

- de fermer les bureaux de leurs collectivités
- d'entamer une grève administrative
- de ne plus participer aux réunions avec les services déconcentrés de l'Etat
- de ne pas participer au simulacre annoncé de concertation sur la révision à venir du PPRI
- de suspendre les travaux de continuité écologique, la procédure de réalisation du PLUIh

Sollicitent l'approbation de cette motion par l'ensemble des communes membres de CAUVALDOR

Décident d'en informer immédiatement les parlementaires de leur circonscription et les associations d'élus

Invitent M. le Préfet, accompagné de ses services, à assister à un conseil communautaire le 14 mai 2018

Se réservent la possibilité de mener d'autres actions à définir

Mme le maire soumet cette motion au conseil municipal, celui-ci vote à 4 voix POUR (dont la voix de Mme le maire), 4 voix CONTRE et 2 Abstentions. En raison du partage des voix, la voix du maire est prépondérante, la motion est donc approuvée

- Centre de Gestion du Lot « Protection des données personnelles :

Le Règlement Général de la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) a pour objectif de renforcer les droits des citoyens en leur redonnant le contrôle sur l'utilisation de leurs données à caractère personnel.

Chaque collectivité a l'obligation de désigner un Délégué à la Protection des Données au 25 mai 2018.

Mme le maire présente la proposition du CDG concernant la possibilité pour la commune de bénéficier de l'emploi mutualisé de Délégué à la Protection des Données (DPD). Selon le projet de tarification du CDG, le coût serait de 390 € pour le forfait annuel et de 275 € pour le coût de la mise en place

Le CM accepte le principe de l'adhésion au service « protection des données personnelles » du CDG.

- Questions diverses – Petit rappel

■ Course cycliste de St Michel Loubéjou organisée par l'entente vélo Bretenoux-Biars, le 20 mai de 12H30 à 17H30 (elle était habituellement le dernier dimanche d'avril)

■ Nous rappelons l'exposition du **vendredi 15 au jeudi 21 juin** à la salle des fêtes : peintures de Jeanne LODS – MOUSSINAC (paysages lotois)

Prochaine réunion du conseil municipal : 19 juin